

Communiqué de presse

14 novembre 2024

Concilier la sécurité contre les crues et la biodiversité du Trient

Vernayaz – Dans le cadre de la construction de sa centrale de pompage-turbinage, Nant de Drance SA réalise quatorze mesures de compensation environnementale, dont la renaturation et la sécurisation d'une partie du cours d'eau du Trient à Vernayaz. La première phase de travaux, qui comprend l'élargissement du Trient, marque une étape décisive dans la lutte contre les crues. Après les inondations de novembre 2023 en Valais, provoquées par la montée de plusieurs cours d'eau, dont le Trient, les communes de Vernayaz et de Martigny saluent cette mesure. Elle rejoint leur volonté de protéger urgemment leur population contre les crues.

Les travaux de réaménagement environnemental et de sécurisation du Trient consistent en la déconstruction partielle de la digue actuelle et la construction d'une nouvelle, afin d'agrandir le lit du Trient. L'élargissement sur 300 mètres se situe dans la zone dite « D'Amont des Clous » à Vernayaz et correspond à l'espace réservé aux eaux. Il permettra au Trient de rester dans son cours en cas de crue, réduisant ainsi le risque d'inondations tout en favorisant l'émergence de milieux humides propices à la faune et à la flore locales. Cette mesure concrétise la volonté de préservation de l'environnement de la commune de Vernayaz. Cette dernière a défini des zones de protection de la nature et du paysage dans le Bois du Trient et sur les parcelles agricoles qui avoisinent le cours d'eau. Le projet permet également de créer un couloir biologique reliant le Rhône et les deux versants de la vallée du Trient. Xavière Schröder, cheffe de projet en environnement chez Alpiq, gère ce projet de compensation environnementale de Nant de Drance, débuté en 2023. Elle souligne l'importance de ces travaux « qui amorcent la sécurisation du Trient tout en créant un environnement favorable à la biodiversité. »

Le coût de cette mesure, entièrement financée par Nant de Drance SA, est estimé à 3.6 millions de francs. L'achèvement du chantier est prévu d'ici juin 2025, à condition que les conditions météorologiques soient favorables. La complexité des travaux, réalisés dans un cours d'eau et entourés de lignes à haute tension, de routes et de zones résidentielles, est également à prendre en compte.

Un chantier urgent après les crues de 2023

Les inondations de novembre 2023, qui ont frappé plusieurs régions du Valais, ont rappelé la nécessité de renforcer la sécurisation des cours d'eau contre les crues. En atteignant des seuils critiques, des cours d'eau comme le Trient ont provoqué des dégâts considérables. Ce chantier représente le début d'une série d'aménagements visant à prévenir ces risques à long terme. Grégory Borgeat, conseiller communal de Vernayaz, salue l'initiative : « Ces travaux marquent une première étape essentielle dans la protection de la population contre les inondations. Cette digue de protection contre les crues fera office de pilote pour le projet de sécurisation globale du Trient mené par les communes de Vernayaz et de Martigny. »

Deuxième phase de sécurisation sur Martigny et Vernayaz dès la fin 2025

La deuxième phase des travaux de sécurisation, planifiée fin 2025-début 2026, portera sur une zone plus étendue, en aval du Trient et menée conjointement par les Communes de Martigny et Vernayaz, le cours d'eau marquant la frontière entre les deux Communes. Un intervalle temps aussi court que possible entre les deux phases est souhaitable afin d'assurer une période de chantier continue tant pour la population que pour les liaisons techniques et provisoires entre les deux chantiers. Cette deuxième intervention, estimée à ce jour à 16 millions et soutenue par le canton du Valais et la Confédération, est d'autant plus cruciale que le Valais, exposé aux changements climatiques et aux précipitations intenses, doit sécuriser ses infrastructures pour éviter de nouvelles catastrophes. Les mesures à venir permettront de mieux réguler les crues et de préserver les zones habitées aux abords du cours d'eau.

Photos

1. Etat du Trient, été 2023 dans la zone dite « d'Amont des Clous » (© Olivier Duckert) [Télécharger](#)
2. Visualisation de l'aménagement futur du Trient (© Olivier Duckert) [Télécharger](#)

Contact médias

Nant de Drance SA

Valérie Gerl

Tél.: +41 58 833 83 33

E-mail: media@nant-de-drance.ch

Commune de Vernayaz

Grégory Borgeat, conseiller communal

Tél.: +41 79 628 80 31

E-mail: gregory.borgeat@vernayaz.ch

Commune de Martigny

Dorian Farquet, conseiller municipal

Tél.: +41 76 454 25 28

E-mail: dorian.farquet@martigny.ch

Nant de Drance en bref

Nant de Drance, centrale de pompage-turbinage, est située dans une caverne entre les deux lacs de retenue existants d'Emosson et de Vieux Emosson en Valais. Avec une puissance installée totale de 900 MW, elle est un instrument essentiel à la stabilité du réseau électrique suisse et européen. La construction, la mise en service et l'exploitation de l'usine de pompage-turbinage sont assurées par la société Nant de Drance SA, dont les partenaires sont Alpiq (39%), les CFF (36%), IWB (15%) et FMV (10%). Pour plus d'informations : www.nant-de-drance.ch